

Campagne d'alerte CPNT sur les dangers de l'éolien

Face à la multiplication des projets éoliens en cours en France, le Mouvement de la Ruralité-CPNT, par son Secrétaire Général Erick MAROLLEAU chargé du suivi de ce dossier (parmi d'autres !) lance une campagne d'information sur les dangers de l'éolien :

- Pour sensibiliser les élus, les habitants de nos communes rurales,
- Pour manifester notre désapprobation dans le cadre des enquêtes publiques.
- En allant sur le terrain dénoncer ces inepties éoliennes et soutenir les habitants concernés, comme le président de CPNT vient de le faire fin juin dans la Vienne, avec le délégué départemental CPNT Claude TAUPIN et le responsable régional de Génération CPNT Ludovic GUILLARD, en soutenant l'association « Vent de colère » qui se bat contre un projet éolien en zone rurale habitée et classée au patrimoine historique et culturel !

CPNT, attaché à la qualité de vie en milieu rural, à son environnement et à sa situation économique et paysagère, souhaite attirer votre attention au sujet des risques de l'envahissement anarchique des parcs éoliens dans notre pays et vos départements, fondé sur de fausses données environnementales diffusées à des fins purement idéologiques ou mercantiles.

Depuis très longtemps, CPNT dénonce ce très inquiétant dispositif éolien :

l'invasion de nos paysages et terroirs français, par ces machines géantes au bénéfice de lobbys financiers ou politiques, est un vrai non-sens écologique, technique, économique et social.

L'éolien industriel est basé sur un mécanisme financier de transfert de fonds publics vers des entreprises privées en l'absence quasi totale de contrôle. Un système qui permet actuellement une spéculation effrénée, soutenue par des promoteurs qui font une propagande basée sur des arguments **écologiques mensongers**, relayés par des groupes doctrinaires sur fond de manipulation militante.

Non seulement l'éolien a un effet insignifiant sur la diminution des émissions de CO2 en raison du nécessaire recours aux centrales thermiques pour compenser l'inexorable intermittence de l'électricité éolienne. **Il engouffre des fonds publics colossaux pour maintenir un marché artificiel lui permettant d'exister bien que toujours non rentable.**

Plus révoltant, les excès de ce marché artificiel érigent de véritables fortunes privées financées par les populations sans qu'elles bénéficient en retour de réelles améliorations écologiques, bien au contraire. Il ruine lourdement le patrimoine naturel et culturel commun que sont les paysages ruraux et nos édifices historiques. **Il dévalorise les biens privés,**

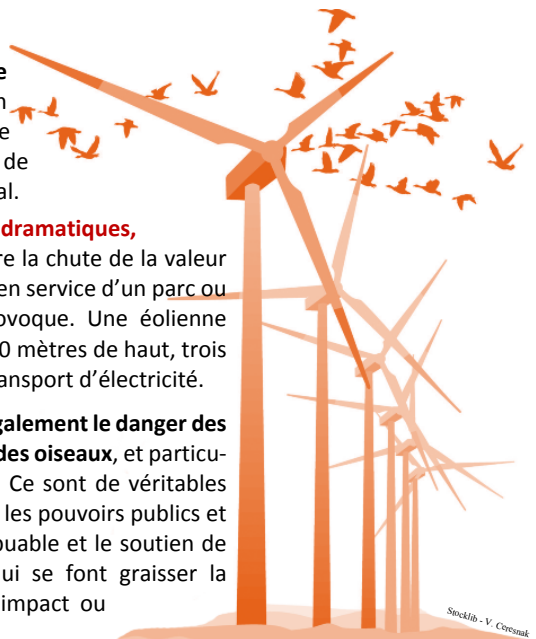
les habitations fruits de toute une vie de travail pour nos compatriotes.

Pour le Mouvement de la Ruralité - CPNT, l'opposition à l'éolien industriel se développe indépendamment de toute influence politique et de tout dogmatisme sur le nucléaire. **Sa seule raison d'être** : un profond respect des territoires ruraux, de la qualité de vie des populations rurales, des ressources naturelles, de la biodiversité, des paysages et un engagement à valoriser ces territoires pour **les générations futures, plutôt que les hypothéquer pour faire de la spéculation financière.** L'éolien industriel terrestre est, voir ci-dessus, une solution très marginale qui ne justifie donc ni de détruire l'environnement des riverains ni de transformer un paysage rural typique en un paysage industriel banal.

Les conséquences sur le tourisme, le commerce et l'artisanat sont dramatiques, car personne ne veut vivre près d'un parc éolien, comme le suggère la chute de la valeur immobilière du bâti, dans une fourchette **de 20 à 30%**, que la mise en service d'un parc ou la simple confirmation d'un projet provoque. Une éolienne industrielle moyenne fait aujourd'hui 150 mètres de haut, trois fois la hauteur du plus haut pylône de transport d'électricité.

Les témoignages abondent de personnes attestant de la perte de valeur de leur habitation, de la perte de clientèle pour leurs gîtes ruraux, des nuisances sonores, de l'impact visuel indéniable d'une installation aussi gigantesque !

Depuis très longtemps, CPNT dénonce également le danger des éoliennes dans le cadre de la migration des oiseaux, et particulièrement sur les départements côtiers. Ce sont de véritables hachoirs à oiseaux qui sont installés, par les pouvoirs publics et les collectivités, avec l'argent du contribuable et le soutien de nombreuses associations écologistes qui se font graisser la patte pour se taire dans les études d'impact ou pour ne pas faire de recours !



Stocklib - V. Coesmat



CPNT s'interroge : s'il s'agit vraiment d'intérêt général, pourquoi monnayer l'accord des conseils municipaux ?

Le fait de dédommager systématiquement les communes, tout en contribuant à leur paupérisation, est un aveu des dégâts et nuisances causés par l'éolien industriel et une preuve de l'absurdité technique et économique des éoliennes !

CPNT n'est pas hostile à une nouvelle politique énergétique renouvelable complémentaire, comme la géothermie ou l'utilisation de la biomasse voire les marées, la méthanisation, le développement de la filière bois... Mais pas n'importe comment avec l'éolien !

Le milieu rural français est un milieu habité, ne l'oublions pas ! En France donc, l'éolien industriel terrestre a atteint son seuil de contre-productivité et tout nouveau projet est invasif et nocif !

Pour le Mouvement de la Ruralité-CPNT, il faut agir pour que les territoires ruraux ne soient pas couverts de champs d'éoliennes. ■

L'énergie éolienne : la grande arnaque !

Visionnez et faites connaître ce film réalisé par le journaliste Armel Joubert des Ouches, ancien reporter de TF1 :

<https://player.vimeo.com/video/105732886>

Il dénonce les méthodes utilisées par les promoteurs éoliens pour arriver à leurs fins. C'est une enquête sans concession sur la corruption et l'Omerta qui règne dans les médias sur ce sujet.

Comme le dit CPNT depuis longtemps, c'est un immense scandale économique couvert par l'Etat, une honte écologique et un mensonge sociétal. L'éolien détruit notre pays et ses territoires ainsi que la biodiversité tout en étant un gouffre financier !

Curieusement, les dirigeants des grandes associations environnementales qui ont participé au Grenelle de l'environnement multiplient les prises de position contre les installations d'éoliennes dans les zones naturelles où sont présentes certaines espèces d'oiseaux. À côté de cela, ils soutiennent les éoliennes dans les secteurs d'occupation humaine ! Cherchez l'erreur !!!

Les éoliennes sont mauvaises pour la santé. Ainsi, au Danemark, où les éoliennes ont été introduites en masse depuis 30 ans, le gouvernement a réagi à la demande publique par précaution **en stoppant l'installation de nouvelles éoliennes terrestres, notamment à cause des risques pour la santé des riverains !!!**

Par ailleurs, les promoteurs spéculateurs d'éoliennes, en avançant l'argument de l'emploi, flouent le peuple ! Affirmer que ces implantations créent de l'emploi relève d'une douce rêverie destinée à « faire avaler en douceur » les projets. Rappelons qu'elles sont fabriquées majoritairement en **Allemagne, en Espagne voire en Chine** et ne génèrent que très peu d'emplois sur zones. **Seules les centrales à béton locales s'y retrouvent ... pour un temps.**

La France ne comporte pas de vastes déserts très vendus comme aux États Unis ou en Chine.

Un exemple d'action dans la Vienne

A l'occasion de la réunion publique de CPNT Vienne, Frédéric Nihous, accompagné de Pascale Guittet, Conseillère régionale CPNT et Maire de Pouillé (86), de Claude Taupin, Délégué CPNT Vienne, et de Ludovic Guillard, Responsable régional de Génération CPNT, ont rencontré les dirigeants et membres de l'association « Vent de colère », dans la Vienne, sur la commune de Saint-Julien d'Ars fin juin.



Invités par les opposants au projet éolien envisagé sur cette commune, en plein site classé historiquement, patrimoniallement et culturellement, ils se sont rendus sur le site choisi par la société Abo Wind pour l'implantation de ces éoliennes.

« Au titre de mes engagements d'élu au conseil régional d'Aquitaine, et en tant que responsable politique engagé contre l'éolien, j'estime que c'est une arnaque, a déclaré le président de CPNT. Avec l'intermittence des éoliennes, il faudra construire des centrales thermiques ultra-polluantes. Cette économie autour de l'éolien va surtout engraisser quelques promoteurs. Pour moi, c'est de l'écolo-business. Au contraire des hydroliennes ou de la biomasse qui peuvent être intéressantes. Il y a aussi la question des nuisances. L'éolien a un réel impact sur la santé humaine et animale. Il faut donc s'y opposer, d'autant que cela aura un impact négatif énorme sur la valeur immobilière des patrimoines des habitants et sur la valeur touristique des sites. » ■